



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 août 2010
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 20 août 2010, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris pour vous signaler qu'un projet très inquiétant est en train de prendre forme au Moyen-Orient.

Un groupe d'individus soupçonnés de liens avec le Hezbollah, organisation terroriste, a annoncé que le dimanche 22 août 2010, un navire, le *Miriam*, partirait du port de Tripoli (Liban) pour rejoindre la bande de Gaza via un port de Chypre. Il est aussi possible que les organisateurs cherchent à rallier la bande de Gaza via la partie nord de Chypre.

Les organisateurs de cette opération ont l'intention avouée de violer le blocus naval de Gaza, et certains d'entre eux ont déclaré que les autorités libanaises avaient approuvé cet acte de provocation. De plus, selon certains éléments d'information, un autre navire, le *Naji al-Ali*, partirait d'un port libanais afin de violer lui aussi le blocus naval susmentionné.

Je tiens à souligner que toutes les marchandises autres que les armes et le matériel connexe entrent désormais dans la bande de Gaza à travers des mécanismes adéquats permettant de s'assurer à la fois de leur livraison et de leur caractère civil. Les organisateurs des opérations susmentionnées connaissent parfaitement l'existence de ces voies internationalement reconnues permettant d'acheminer sans restrictions de l'aide vers Gaza. Comme d'autres avant eux, ils cherchent à susciter une confrontation et à aggraver les tensions qui règnent dans la région.

Les provocations de ces organisateurs et de ceux qui les approuvent sont très préoccupantes, et la communauté internationale doit y prêter attention.

Au vu du conflit armé en cours entre le Hamas, organisation terroriste, et l'État d'Israël, auquel vient s'ajouter le fait que ces navires partiront du Liban, dont les relations avec Israël continuent d'être empreintes d'hostilité, Israël se réserve le droit, conformément au droit international, de faire usage de tous les moyens nécessaires pour les empêcher de violer le blocus naval susmentionné, d'autant plus qu'on ne peut exclure qu'ils transportent des armes ou des individus animés d'intentions belliqueuses.

Lors de la séance que le Conseil de sécurité a tenu le 21 juillet 2010, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, B. Lynn Pascoe, a déclaré que de tels convois (de navires) ne permettaient pas de résoudre les problèmes économiques



fondamentaux de Gaza, et qu'ils entraînaient inutilement un risque d'escalade. Le 23 juillet 2010, le porte-parole du Secrétaire général, Martin Nesirky, a réaffirmé cette position en faisant la déclaration suivante :

« Nous l'avons dit à maintes reprises, et le Secrétaire général l'a personnellement déclaré : surtout à l'heure actuelle, où des pourparlers indirects sont en cours et où nous cherchons à passer à des pourparlers directs, il est important d'éviter tout acte susceptible de provoquer une réaction négative et de peser sur ces pourparlers et sur la sécurité de l'ensemble de la région. Des voies d'acheminement terrestre des marchandises ont été mises en place, et le Secrétaire général et d'autres, parmi lesquels, notamment, les responsables de l'UNRWA [Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient], ont clairement indiqué que c'était par ces voies que l'aide devait être acheminée. »

Dans ces circonstances, Israël demande au Gouvernement libanais de faire preuve de sens des responsabilités et d'empêcher ces navires de partir pour la bande de Gaza. Cela permettra d'éviter toute escalade. De plus, Israël demande aux membres de la communauté internationale d'user de leur influence pour empêcher ces navires de partir et pour dissuader leurs ressortissants de participer à une telle action.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Gabriela **Shalev**